COMMUNE DE POTIGNY

Compte-rendu sommaire du Conseil Municipal du 27 octobre 2015

<u>Présents</u>: M. Kepa, M. Roussel, M. Defenouillère, M^{me} Maunoury, M^{me} Bouteiller, M. Perrier, M^{me} Kiszko, M. Gasnier, M. Bérel, M^{me} Prosper, M. Faucher, M. Marie.

- Réduction de cinq à deux ans de la durée de vacance des logements, pour leur assujettissement à la Taxe d'habitation.
- Fixation du taux de la Taxe d'aménagement à 3 %. En sont exonérés les logements sociaux et les abris de jardin soumis à déclaration préalable.
- Décision d'acheter un garage (ex-parc minier) situé dans la Rue des Capucines, au prix de 3 760 € (+ frais).
- Demande d'une aide financière auprès du Conseil Départemental du Calvados, ainsi que d'une dotation parlementaire auprès du Député de circonscription, en vue du projet de construction d'un vestiaire/foyer pour le club de tennis. (1 abstention)
- Approbation des dernières modifications statutaires votées par la Communauté de Communes du Pays de Falaise (article 6 : Compétences).
- A la demande de la Trésorerie de Falaise, abandon de créances concernant des sommes irrécouvrables : Service des Eaux pour 1 995,58 € (admissions en non valeur = 1 231,68 € et effacements de dettes = 763,90 €) ; Service Assainssement pour 2 767,89 € (admissions en non valeur). (1 voix contre)
- Mise en œuvre d'une nouvelle tranche de caveaux au cimetière communal : 6 caveaux 1 place, 2 caveaux 3 places et 5 cases-urnes. Détermination des prix de vente comme suit : 1 place = 1 030 € ; 3 places = 1 630 € ; case-urne = 240 €.
- Accord pour l'intégration au domaine communal de la voirie du lotissement « Domaine de la Campagne ».

Communications de Monsieur le Maire :

- coût de l'organisation des activités périscolaires pour l'année 2014/15 ;
- remerciements associatifs suite à des attributions de subventions communales ;
- déroulement du chantier de déploiement de la fibre optique.

Questions et informations diverses :

- état d'entretien de la chaussée et conditions de sécurité sur la Venelle Labine (M^{me} Kiszko) ;
- demande de création d'un stationnement « Handicapés » devant le PMU (M. Perrier) ;
- conditions de rétrocession du « Clos du Vallon » (M. Gasnier) ;
- démolition de l'ancien bâtiment « Shopi », état d'avancement du prochain bulletin municipal, prévisions d'implantations sur la zone d'activités, conditions d'accueil des gens du voyage (M^{me} Prosper).